



1 mois de loyer non paye

Par **DEBRA**, le **31/05/2008** à **15:28**

Notre locataire nous a demandé de reporter le mois de loyer de novembre pour problème financière, que nous avons accepté. Nous avons demandé par courrier de régularisé ce mois. Depuis 6 mois (ou nous avons fait des travaux dans leur appartement) nous n'avons pas eu de nouvelle de leur part tout en payant les autres mois. Aujourd'hui nous venons de recevoir un courrier de leur part en précisant, qu'ils estiment ne pas avoir à payer ce loyer pour des travaux mal effectué (de leur point de vue), pour refaire les travaux à leur gout sans notre autorisation, nous disant que les frais engendré serait du montant de ce loyer, à ce jour aucune facture.rnAujourd'hui qu'elles sont nos recours.rnMerci d'avance.rnDEBRA